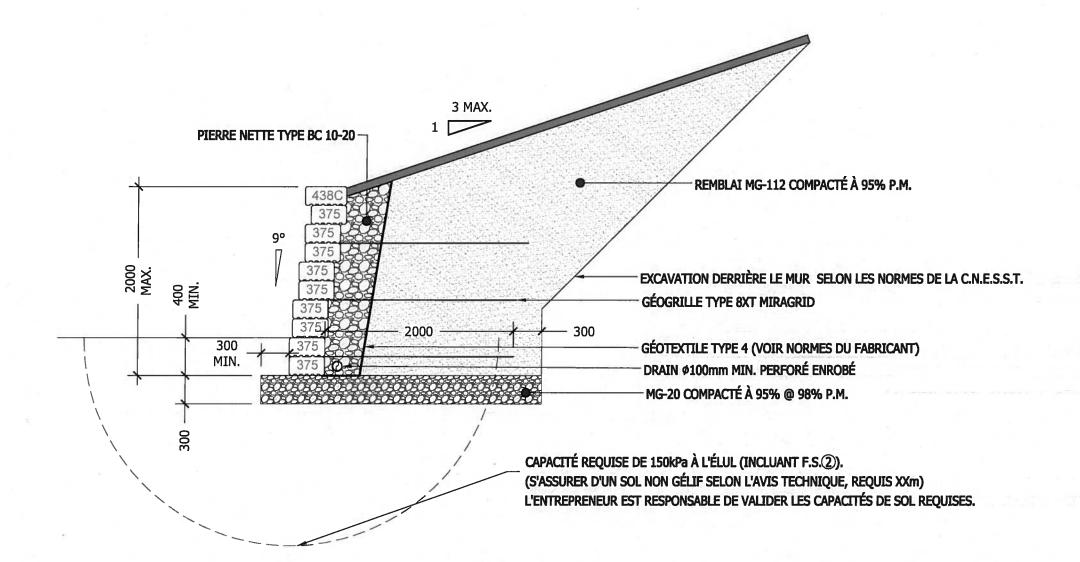
NOTES:

-L'IMPLANTATION ET LES MÉTHODES DE CONSTRUCTION SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR.
-DES VISITES AU CHANTIER DURANT LES TRAVAUX AINSI QU'À LA FIN SONT OBLIGATOIRES POUR L'OBTENTION D'UNE FICHE DE CONFORMITÉ ÉMISE PAR L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR.





| 30 | 4 | 2 | 2 | POUR SOUMISSION | ZX

NOTE 1:
LES INFORMATIONS TECHNIQUES CONTENUES SUR CES
DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DU CLIENT DE
LDA SERVICES CONSEILS. TOUTE UTILISATION,
REPRODUCTION OU DIFFUSION SANS LA PERMISSION
ÉCRITE DU CLIENT EST PASSIBLE DE POURSUITES AU CIVIL

NOTE 2:

L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER LES DIMENSIONS ET TOUTES AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES SUR LES PLANS ET DE COMMUNIQUER AVEC LDA SERVICES CONSEILS, TOUTES ANOMALIES ET CE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NOTE 3:
L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE FAIRE
L'ORGANISATION DU CHANTIER, L'APPLICATION DE LA
SÉCURITÉ, AINSI QUE LA DISPOSITION DES RÉSIDUS SELON
LES RÈGLES DE L'ART ET LES NORMES, EN VIGUEUR.

NORMES ET CODES:

MANUEL CANADIEN D'INGÉNIERIE DES FONDATIONS

SOL UTILISÉ POUSSÉE/PORTEUR (AUCUNE ÉTUDE DE SOL FOURNIE):
CHARGE=22KN/m³
COHÉSION=0.000KPa
ANGLE DE PROTTEMENT=30°
*L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE VALIDER LES COMPOSANTES RÉELLES ET D'EN INFORMER LDA.
SCEAUX:

(NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION)

CLIENTS:

PERMACON UNE SOCIÉTÉ CRH

PROJET:

MUR DE SOUTÈNEMENT, COUPE TYPIQUE MUR GRANDE

TITR

MUR DE 2.0m AVEC TALUS ET GÉOGRILLE

ÉCHELLE: VOIR PLAN

G22-007G11FP1

DESSINÉ PAR:

3 0 0 3 2 2

APPROUVÉ PAR:

AR: FEUILLE:

